

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Ordonnances rendues en
matière de société (R) - Dépôt le 03/07/2024 - 28425 - 1994 B 01272 - 394 211 197 - A2S Insight



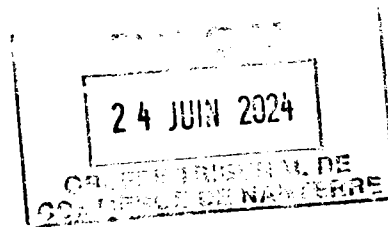
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
NANTERRE

Dépôt en annexe du registre du commerce et des sociétés
Ordonnance n° 2024005073

Dépôt n° : 2024/28425

Le: 04 juillet 2024

A2S Insight
149 bd Gabriel Péri
92240 Malakoff
06 20 42 67 18



202406073

Greffe du Tribunal de Commerce
4 rue Pablo Neruda
92000 Nanterre

**REQUETE EN VUE D'OBTENIR UNE PROROGATION DU DELAI DE REUNION DE
L'ASSEMBLEE CHARGEE D'APPROUVER LES COMPTES DE L'EXERCICE**

Je soussigné William Ouaki,

agissant en qualité de Président de la société SASU A2S INSIGHT dont le siège social est
situé au 149 bd Gabriel Péri 92240 Malakoff,

A l'honneur de vous exposer :

- que la société a, conformément à ses statuts, clôturé son exercice social le 31 12 2023,
qu'elle devrait donc réunir son assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice
au plus tard le 30 06 2023,

- que pour les motifs suivant :

L'associé unique n'a pas pu approuver les comptes dans le délai car il les a reçus
tardivement, ce qui n'a pas permis au commissaire aux comptes d'établir son rapport dans
les délais,

L'assemblée ne pourra donc pas se tenir dans les délais légaux.

Qu'en conséquence,

La requérante sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de proroger jusqu'au 30 09
2024, le délai de réunion de l'assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice.

A Suresnes, le 19 juin 2024,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'William Ouaki', written over a printed name 'William Ouaki'.

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTERRE

LE PRESIDENT

Requête n° 2024005073

Affaire : SASU A2S Insight

ORDONNANCE

Nous, Mme Laurence KOOY, agissant par délégation de Mme Catherine Drévilhon, président du tribunal,

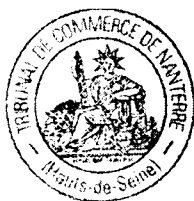
Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Vu l'article L. 225-100 1^{er} alinéa du code de commerce (SAS),

Prorogeons jusqu'au **30 septembre 2024** le délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos au **31 décembre 2023** de la société requérante **SASU A2S INSIGHT 149 BOULEVARD GABRIEL PERI 92240 MALAKOFF (RCS NANTERRE 394 211 197)**.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au greffe de ce tribunal.

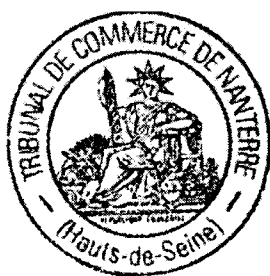
Fait à Nanterre, le (Date de la signature électronique par le Juge)



EXPÉDITION

Pour expédition certifiée conforme à la minute de la présente
décision

Le Greffier



N° de rôle	2024O05073
Nom du dossier	SASU A2S Insight
Délivrée le	04/07/2024

Deuxième et dernière page.